



2015

Rapport annuel



SOMMAIRE

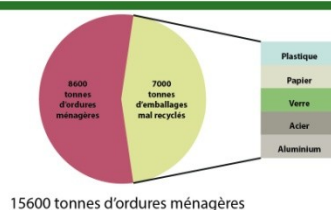
1) Les résultats de l'année 2015.....	5
❖ Les ordures ménagères résiduelles (OMR)	5
❖ La collecte sélective des emballages ménagers, des papiers et du verre	6
❖ Les 8 déchèteries du SITOM Sud Rhône	7
2) Les actions phares en 2015 pour participer à la diffusion du message du tri.....	8
❖ Une semaine du développement durable sous le signe des textiles	8
❖ Une semaine de la réduction centrée sur les déchets d'équipements électriques et électroniques.....	8
❖ Novembre 2015 : Une opération de sensibilisation au tri exceptionnelle au sein du Mac Donald de Chaponnay	8
❖ 2015 : l'année du papier.....	9
❖ Le plan verre 2015	9
3) Les expérimentations menées en 2015 par le SITOM Sud Rhône	10
❖ Expérimentation de la collecte de tous les emballages plastiques ménagers.....	10
❖ Expérimentation St Laurent D'Agnny	10
4) La réduction des déchets.....	11
❖ Du compostage pour détourner des déchets de l'incinération	11
❖ Des poules pour manger les déchets	11
❖ Prêts.....	11
❖ Animations scolaires pour sensibiliser les enfants au tri des déchets	12
5) Un bilan financier très positif	12
❖ Les prestataires	12
❖ Des coûts d'exploitation maîtrisés au SITOM Sud Rhône	12
❖ Les Dépenses nettes (soutiens et reprises filières déduits) en €/hab/an	13
❖ Des filières de reprises et soutiens financiers pérennes et conséquents	13

❖ Le mot du Président



Oui, c'est vrai !

Au **SITOM**, dans nos 15600 tonnes d'ordures ménagères, il y a encore près de 7000 tonnes d'emballages recyclables : plastiques, papiers, verre, acier et aluminium.



Oui, c'est vrai !

Ces 7000 tonnes partent en fumée au lieu d'être triées et valorisées !

Oui, c'est vrai !

C'est 700 000 euros payés pour incinérer ces déchets valorisables. Quel dommage, en les triant nous pouvons baisser encore le coût de vos ordures ménagères !



Oui, c'est vrai !

C'est autant de recettes perdues (soutiens des éco-organismes et reventes des matériaux).

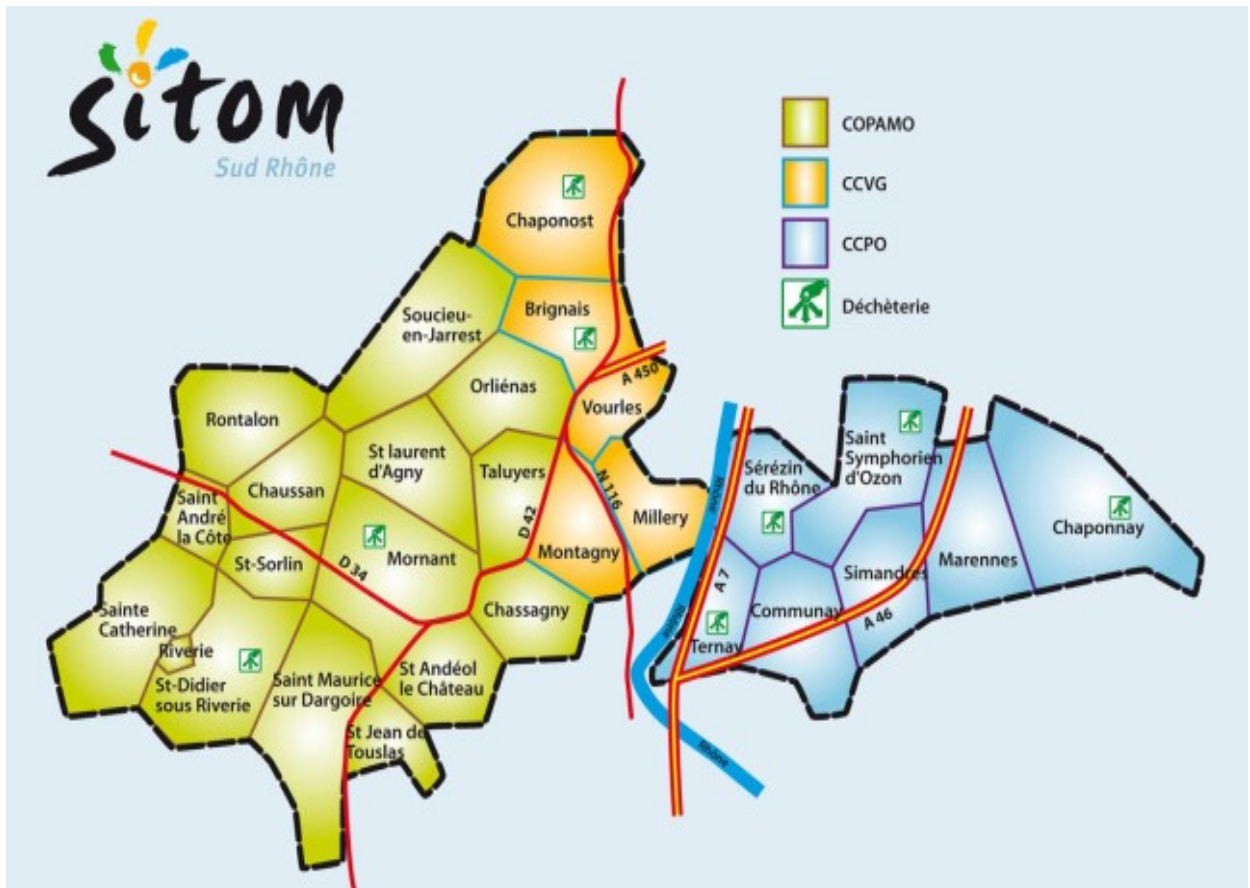
AU TOTAL : 2 100 000 euros partis en fumée. on pourrait baisser les taxes des ordures ménagères de 25% si tout le monde triait correctement.

❖ Le Syndicat

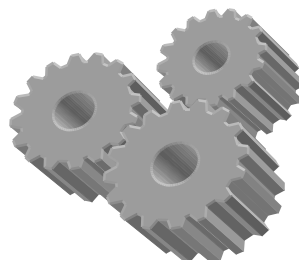
Le SITOM Sud Rhône est compétent pour la collecte et le traitement des ordures ménagères de 28 communes.

En 2015, c'est 82 831 habitants qui ont été desservis par ce service public d'élimination des déchets, répartis sur 3 communautés de communes :

- La communauté de communes du Pays Mornantais (COPAMO) : Mornant, St Laurent D'Agy, Soucieu-en-Jarrest, Orliénas, Taluyers, Chassagny, Chaussan, Rontalon, St Sorlin, St Jean de Touslas, St André le Côte, St Andéol le Château, St Didier sous Riverie, Riverie, Ste Catherine, St Maurice sur Dargoire.
- La communauté de communes de la Vallée du Garon (CCVG) : Brignais, Chaponost, Millery, Montagny, Vourles.
- La communauté de communes du Pays d'Ozon (CCPO) : Ternay, Communay, Simandres, Marennes, Chaponnay, Sérézin du Rhône, St Symphorien D'Ozon.



8 agents au service du public



41 740 tonnes de déchets traitées dans l'année



93 % de valorisation globale des déchets

1) Les résultats de l'année 2015

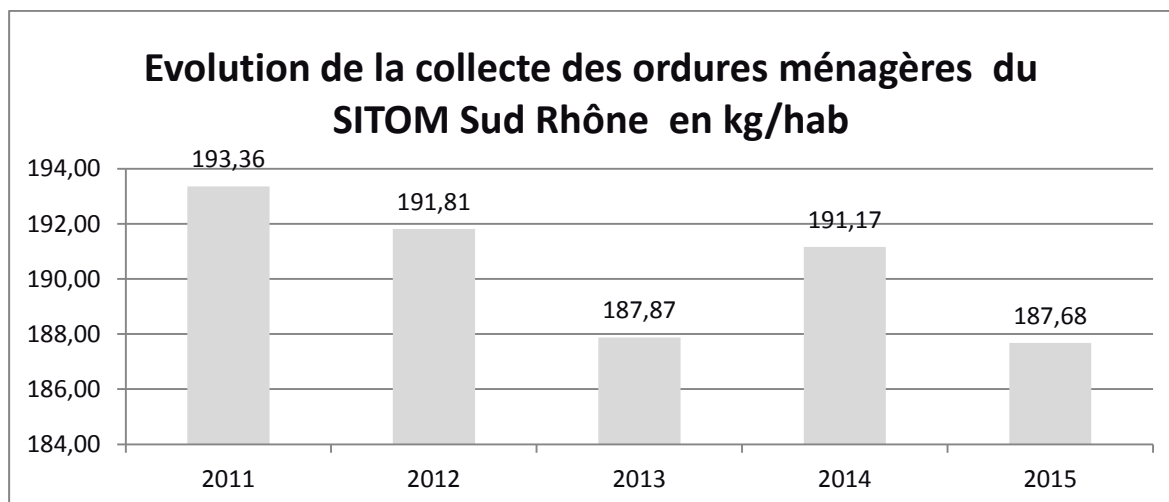
❖ Les ordures ménagères résiduelles (OMR)



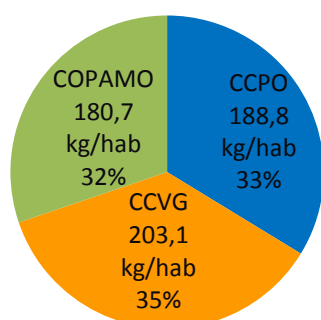
Les OMR représentent la part des déchets qui restent après les collectes sélectives. Ce sont les déchets qui sont jetés dans la poubelle grise.

La collecte des ordures ménagères résiduelles est réalisée en porte à porte (PAP) sur l'ensemble des communes du SITOM Sud Rhône. Elle a lieu une fois par semaine sur l'ensemble du territoire et de deux fois par semaine pour la commune de Brignais et les centres villes de Soucieu-en-Jarrest et Mornant (la deuxième collecte est prise en charge par la commune demandeuse du service).

Des tonnages en baisse en 2015 ! Au total, c'est 15 545 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées, soit 134.3 tonnes de moins qu'en 2014.



Production des OMR par communauté de communes en 2015



Les tonnages du SITOM Sud Rhône sont faibles par rapport à la moyenne collectée en Rhône-Alpes : 224 kg/hab en 2014.

Des résultats disparates en fonction des communautés de communes. On note que plus la commune est urbanisée et plus la production de déchets est conséquente.

Les ordures ménagères captent 465 tonnes issues de la redevance spéciale (RS) en 2015.

Redevance spéciale = redevance de 227€/tonne appliquée aux « gros producteurs de déchets » (présentant plus d'un bac 500 L /semaine).

Que deviennent nos ordures ménagères résiduelles ?

→ Elles sont incinérées dans l'incinérateur de Gerland avec une valorisation énergétique.

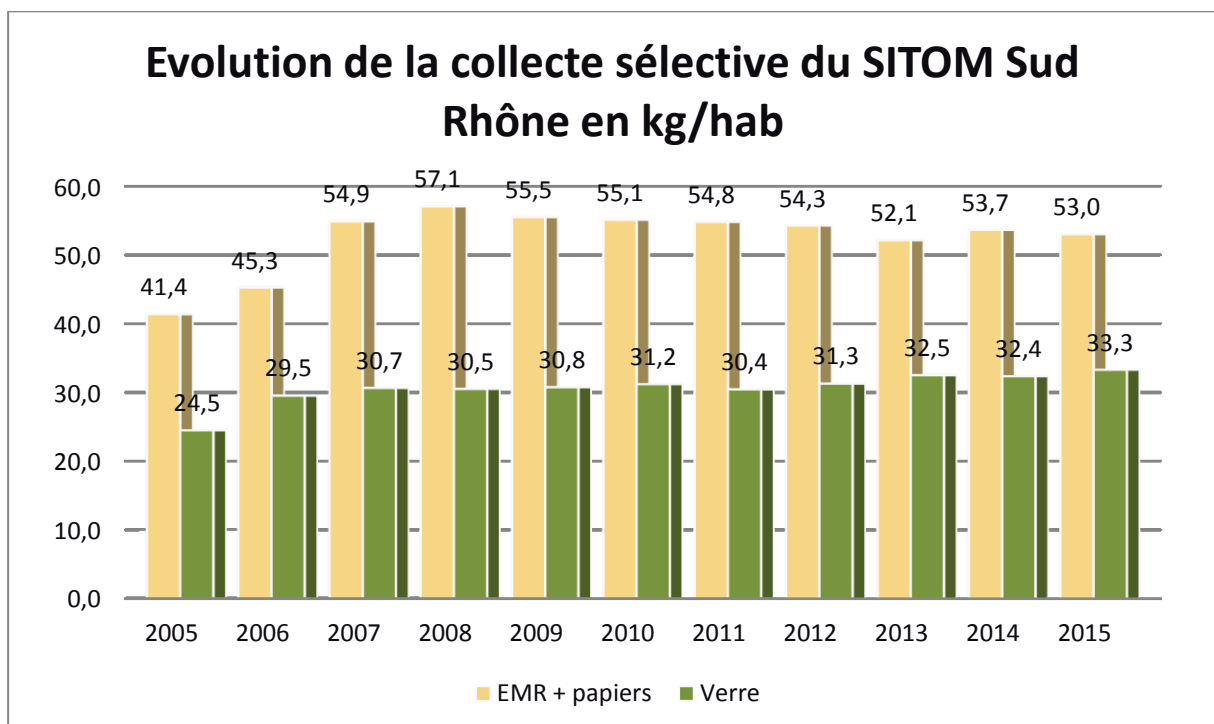
❖ La collecte sélective des emballages ménagers, des papiers et du verre

La collecte sélective des emballages ménagers et des papiers est réalisée en porte à porte (bacs jaunes) sur les deux communautés de communes les plus urbanisées du territoire ; la CCPO et la CCVG. Ces bacs jaunes sont collectés toutes les 2 semaines.

Sur le territoire de la COPAMO, plus rural, la collecte sélective est réalisée entièrement en apport volontaire via les silos déposés sur le domaine public. Les silos à papiers sont collectés une fois par semaine et les silos pour les emballages deux fois par semaine.

La collecte du verre est réalisée exclusivement en apport volontaire sur l'ensemble du territoire du SITOM Sud Rhône, une fois par semaine.

Des résultats en légère diminution cette année pour la collecte sélective (-1.3%) et en augmentation pour le verre (+2.7%). La baisse de la collecte sélective est principalement liée à la diminution du poids de tous les emballages et à la baisse du gisement des papiers récoltés. Cette tendance s'observe à l'échelle nationale. Elle est due à la dématérialisation des envois de plus en plus présente dans notre société.



Soit au total 86.3kg/hab de recyclables (emballages + papiers + verre) collectés en moyenne en 2015, chiffre très supérieur à la moyenne des recyclables collectés en Rhône-Alpes 2014 : 69 kg/hab.

Que deviennent nos déchets recyclables?

→ Ils sont triés au sein du Centre de tri Digitale de Véolia situé à Rillieux la Pape puis valorisés sur le marché comme matières secondaires. Les refus de tri (10% des recyclables collectés) sont incinérés avec une valorisation énergétique.

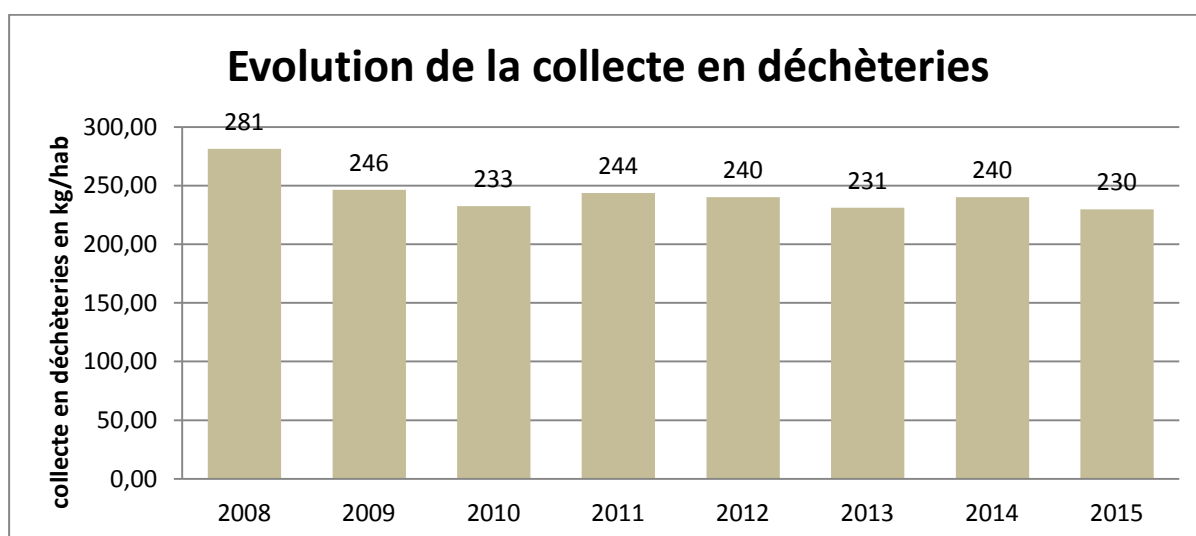
❖ Les 8 déchèteries du SITOM Sud Rhône

Le SITOM Sud Rhône gère 8 déchèteries réparties sur l'ensemble du territoire :

- 2 sur la CCVG (Chaponost et Brignais)
- 2 sur la COPAMO (Mornant et St Didier sous Riverie)
- 4 sur la CCPO (Ternay, Sérézin de Rhône, St Symphorien D'Ozon et Chaponnay)

Un projet de construction est actuellement en cours sur la commune de Marennes. Cette déchèterie remplacera celles de St Symphorien D'Ozon et de Chaponnay qui doivent fermer car la première est devenue obsolète et la deuxième doit être rendue au milieu naturel.

Les apports en déchèteries des 7 dernières années sont assez stables.



Un taux de valorisation est de plus en plus important (environ égal à 90%) notamment grâce à la mise en place d'une benne « meubles » dans la déchèterie de Chaponost en 2015 après celles de Mornant et de Ternay en 2014. Cette benne permet notamment le recyclage des matelas et de tous les meubles en bois, en plastique et en fer.

2) Les actions phares en 2015 pour participer à la diffusion du message du tri

❖ Une semaine du développement durable sous le signe des textiles



Des formations scolaires ont été mises place durant la semaine du 30 mai au 5 juin. Au total, c'est 7 écoles et 2 centres de loisirs qui ont bénéficié de ces animations.

Un concours de collecte des textiles a aussi été organisé avec à la clé pour l'école gagnante une visite du Centre de tri des textiles du Relais Bourgogne situé à Pélussin (42).

L'école gagnante est celle de St Jean-Pierre Néel, située à Sainte Catherine, avec 658 kg de textiles collectés.

Le SITOM Sud Rhône possède un parc de 64 silos « textiles »

qui permettent une valorisation à 92% des textiles collectés :

- 61 % en réemploi (56% export, 5% boutiques sur le territoire national)
- 31 % recyclage (21% matière première dont isolant Métisse, 10% en chiffons d'essuyage)
- 8 % en déchets (7% en valorisation énergétique et 1% en enfouissement)

❖ Une semaine de la réduction centrée sur les déchets d'équipements électriques et électroniques

Les élèves découvrent le recyclage



■ Sèche-cheveux ou radio en main, les élèves distinguent les composants polluants. Photo Martine MOREL

Les D3E ou déchets d'équipements électriques et électroniques sont de plus en plus nombreux dans les foyers et leur filière de valorisation demeure méconnue par la population. Pour répondre à ces interrogations le SITOM Sud Rhône a organisé 6 animations scolaires sur la semaine du 23 au 28 novembre 2015. Ces animations ont aussi permis de récolter des D3E présents dans les foyers des écoliers et de sensibiliser le grand public.

❖ Novembre 2015 : Une opération exceptionnelle de sensibilisation au tri au sein du Mac Donald de Chaponnay

Le Mac Donald de Chaponnay est le troisième de France à instaurer le tri des déchets des clients (bouteilles plastiques, gobelets, cartons d'emballages d'hamburgers). Les agents du SITOM Sud Rhône ont passé au total 2 jours au sein de l'établissement à sensibiliser les consommateurs au tri des emballages.



❖ 2015 : l'année du papier

L'entreprise Biolys déstocke ses papiers !



Mme Catherine Chapuis, Directrice de Biolys et Mme Barbara PECILE, Chargée de collecte, SITOM Sud Rhône

En association avec l'éco-organisme EcoFolio, le SITOM Sud Rhône a mis en place un plan de sensibilisation au « déstockage des papiers dormants ».

L'objectif est de motiver les entreprises, les administrations et les particuliers à recycler leurs archives et vieux papiers inutilisés. Le but est simple : donner une deuxième vie à ces papiers.

Des déstockages ont ainsi eu lieu gratuitement au sein d'entreprises et d'administrations. La campagne d'information avait aussi pour cible les administrés. Au total, c'est 3 752 documents qui ont été adressés aux citoyens du SITOM Sud Rhône.

Un mémo technique reprenant les différents délais de conservation de nos papiers (archives, factures, fiches de paye ...) a également été réalisé et distribué. Il est consultable sur notre site internet.

❖ Le plan verre 2015

En association avec l'éco-organisme Eco-Emballages, un plan verre a été mis en place afin d'améliorer les performances de collecte du verre qui sont inférieures à la moyenne des collectivités semi-rurales françaises: 33.3 kg/hab pour le SITOM Sud Rhône contre 35.4 kg/hab pour le milieu mixte rural.

Ce plan a été réalisé en 3 étapes :

- La réalisation d'un état des lieux du parc des silos actuels (état du silo, visibilité, accessibilité, signalétique, coordonnées GPS)
- La réalisation d'une cartographie des silos
- La réalisation d'un plan d'actions par commune (performance des silos actuels, nombre de silos à ajouter pour atteindre la dotation optimale, lieux d'implantation possible).

Recyclage du verre



Bouteilles,
bocaux ET
pots en verre

Suite à ce plan, 9 silos publics ont été ajoutés en 2015 et les performances de collecte du verre ont augmentés de 1 kg/hab en 2015 pour atteindre 34.5 kg/hab. Des progrès restent encore à faire pour atteindre la moyenne attendue par Eco-Emballages (35.4 kg/hab).

Parallèlement des actions de communications ont été menées pour sensibiliser toujours plus et encore mieux sur cette collecte, la plus ancienne de France (1974).

3) Les expérimentations menées en 2015 par le SITOM Sud Rhône

❖ Expérimentation de la collecte de tous les emballages plastiques ménagers

Depuis 2012, la COPAMO est en expérimentation « plastiques » : tous les plastiques d'emballages ménagers sont collectés dans les silos jaunes pour être recyclés (plastiques souples et pots et barquettes).

En 2015, le SITOM Sud Rhône a répondu à un appel à candidature lancé par Eco-Emballages pour poursuivre cette expérimentation en 2016 sur la CCPO et sur la CCVG.

Ainsi à partir du 04 avril 2016, les 7 communes de la CCPO ont recyclé tous les emballages plastiques ménagers (les flacons et bouteilles en plastique, les barquettes, pots de yaourt et films plastiques).



L'extension des consignes de tri des plastiques c'est :

- Une simplification du geste de tri
- Une diminution des tonnages d'OMR en valorisant un flux qui était préalablement incinéré
- Une économie financière (tonnes d'ordures ménagères incinérées en moins et revente de matières plastiques en plus)
- Une contribution au développement durable en économisant des ressources naturelles et en réduisant nos émissions de CO₂, principal gaz à effet de serre.

❖ Expérimentation St Laurent D'Agny

La commune de Saint Laurent D'Agny en accord avec la municipalité a été commune pilote dans une nouvelle expérimentation visant à réduire les ordures ménagères.

Depuis le mois d'octobre 2015 des actions de communication (réunion publique, caractérisations de bacs gris dans la commune, informations dans les boîtes aux lettres ...) et des contrôles de bacs ont

été réalisés (octobre 2015 à mars 2016). Les bacs d'ordures ménagères ont été contrôlés toutes les semaines par les agents du SITOM Sud Rhône et ont été refusés s'ils contenaient des emballages recyclables et du verre.

Les conclusions de ce dispositif sont très positives :

- **Une augmentation de 11% des recyclables** sur les 3 derniers mois de l'année par rapport aux autres communautés de communes.
- **Une diminution des Ordures Ménagères Résiduelles (-0.20%)** sur les 3 derniers mois alors qu'elles ont connu une augmentation de 2.27% sur l'ensemble du SITOM.

Les résultats incitent donc à poursuivre les actions mises en place sur la commune et à élargir cette expérimentation sur d'autres communes.

4) La réduction des déchets



❖ Du compostage pour détourner des déchets de l'incinération

Depuis plusieurs années le SITOM Sud Rhône propose à ses administrés des composteurs à un tarif préférentiel.

Chaque année des animations scolaires sont réalisées sur ce thème. Elles ont permis en 2015 de sensibiliser 1 775 enfants.

Le compost pour quels déchets ? Pour les épluchures de fruits et légumes, le marc de café, le thé, les coquilles d'œufs ...

En 2015, 171 composteurs ont été achetés par l'intermédiaire du SITOM Sud Rhône. Depuis 2007, c'est 2 175 composteurs installés sur le territoire !

Les bénéfices ? 261 tonnes de déchets fermentescibles détournés de l'incinération soit 23 500 € d'économie annuelle.

❖ Des poules pour manger les déchets

Des poules ont été distribuées dans les communes de Saint Laurent D'Agnay et Saint-Didier-sous-Riverie en septembre 2015 à 19 foyers volontaires.

Les poules peuvent manger jusqu'à 150 kg de restes alimentaires et produisent en moyenne 200 œufs par an.

A ce jour, 200 poules ont été distribuées aux citoyens volontaires du SITOM Sud Rhône depuis 2012.



❖ Prêts

Comme chaque année le SITOM prête gratuitement des gobelets réutilisables (écocup) de 25 cl pour les manifestations. Des bacs jaunes et silos de tri peuvent également être mis à disposition pour trier les déchets lors de ces événements. N'hésitez à nous contacter !

Le SITOM Sud Rhône a aussi à votre disposition des panneaux de sensibilisation au tri :

- Une exposition composée de 12 panneaux sur la réduction des déchets
- 4 panneaux extérieurs sur le tri des déchets pour les fêtes et les manifestations

❖ Animations scolaires pour sensibiliser les enfants au tri des déchets

Comme chaque année en dehors des animations spéciales D3E, textile et compostage, les agents du SITOM Sud Rhône réalisent des animations scolaires afin de sensibiliser les enfants au tri et à la réduction des déchets. En 2015, 702 enfants ont été sensibilisés au tri des déchets, 405 enfants à la réduction des déchets et 351 enfants au gaspillage alimentaire, soit un total de 1 458 enfants sensibilisés gracieusement par les agents du SITOM Sud Rhône.

5) Un bilan financier très positif

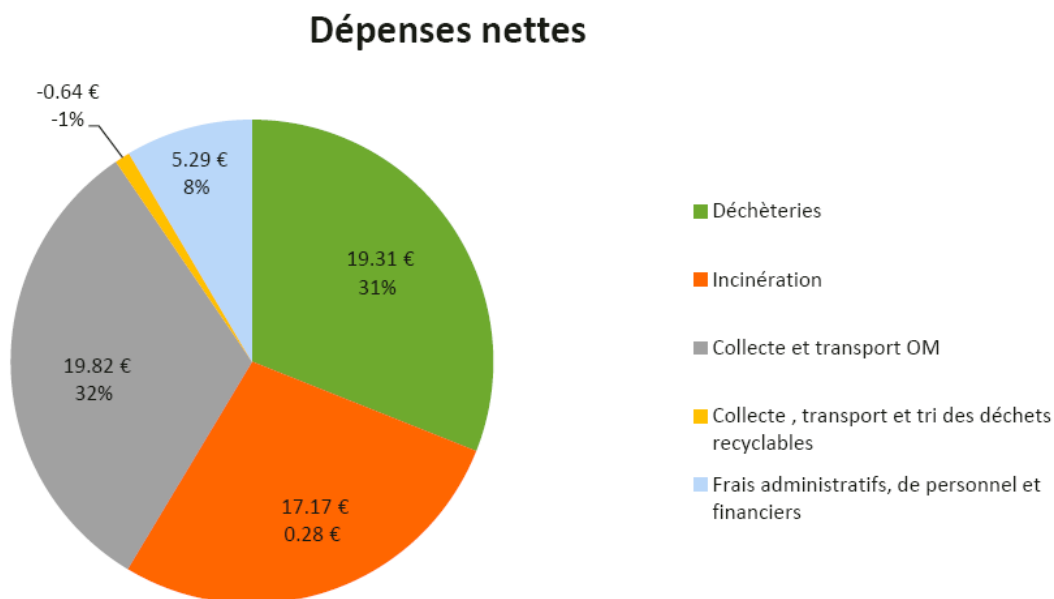
❖ Les prestataires

	CCVG	CCPO	COPAMO
Collecte des ordures ménagères en porte à porte	Sita	Nicollin	Nicollin
Collecte sélective (bacs jaunes) en porte à porte (PAP)	Sita	Nicollin	Pas de collecte en PAP
Collecte sélective en points d'apport volontaire (silos bleus, jaunes et verts)	GUERIN SAS	GUERIN SAS	GUERIN SAS
Centre de Tri	VEOLIA – Centre de tri Digitale		
Exploitation des déchèteries	Sita	Serned	Serned
Unité d'Incinération des ordures ménagères (UIOM)	UIOM de Gerland – Grand Lyon		

❖ Des coûts d'exploitation maîtrisés au SITOM Sud Rhône

en € TTC	2015
Collecte OMR en porte à porte	1 642 095 €
Collecte sélective en porte à porte	424 345 €
Collecte en apport volontaire	326 907 €
Centre de tri	483 638 €
Incinération	1 423 961 €
Exploitation des déchèteries	1 943 370 €
Total	6 244 316 €

❖ Les Dépenses nettes (soutiens et reprises des matériaux par les filières adéquates) en €/hab/an



Soit un total de 5 049 493 € correspondant à un coût du service de 60.96 €/hab

❖ Des filières de reprises et soutiens financiers pérennes et conséquents

Des aides importantes de nos partenaires financiers pour le fonctionnement :	2015
Eco-Emballages (soutien à la valorisation, à la communication et pour le personnel)	705 292 €
Eco-folio (Soutiens + participation à la mise à jour des consignes de tri + projet accompagnement au changement)	227 183 €
Autres Eco Organismes (ECO DDS – ECO TLC – ECO MOBILIER – ECO SYSTEMES)	113 452 €
ECO SYSTEMES – Actions spécifiques – animations sur les D3E pendant la SERD 2015	3 000 €
Filières : revente des matériaux issus du centre de tri (plastique, acier, papier ...)	582 841 €
ADEME	0 €
Conseil Départemental et communes : Acquis. composteurs	1 582 €
TOTAL	1 633 350 €

Un bilan financier équilibré sans augmentation des participations demandées aux 3 communautés de communes depuis 9 ans

Un doute, une question ?

Pour toutes informations complémentaires (consignes de tri, compostage, horaire, location de gobelets, déchèteries ...) n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet (www.sitom-sud-rhone.com) et à nous contacter au 04 72 31 90 88 ou par mail à contact@sitom-sudrhone.com.



Pour venir nous voir :

Nos locaux sont situés à Brignais (69530) au 262 rue Barthélemy Thimonier :

